

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 2 février au 6 février 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Régional** : Renouvellement de l'AGOA par les États-Unis jusqu'en 2026
- ❖ **Madagascar** : S&P améliore les perspectives sur la note souveraine
- ❖ **Somalie** : Reprise de l'aide alimentaire américaine

LE CHIFFRE À RETENIR

1^{er}

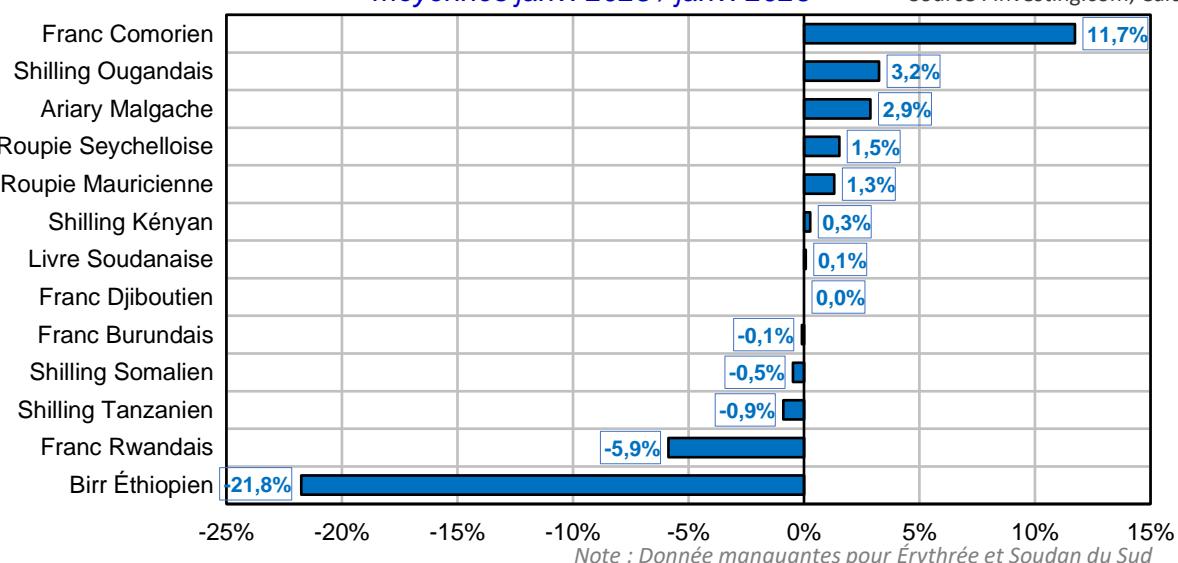
MAURICE : PLACE DE LA FRANCE PARMI LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS, REPRÉSENTANT 36,9 % DES FLUX D'IDE AU 1^{ER} SEMESTRE 2025

Le graphique de la semaine

AEOI : évolution annuelle des monnaies face à l'USD

- moyennes janv. 2025 / janv. 2026 -

Source : Investing.com, Calculs DG Trésor



Dans l'ensemble, les monnaies de la région AEOI ont affiché une forte stabilité entre janvier 2025 et janvier 2026 par rapport au dollar américain (notamment shillings kényan, shilling tanzanien, franc burundais, livre soudanaise). Plusieurs monnaies se sont même appréciées par rapport à l'USD, c'est le cas en particulier du franc comorien, du shilling ougandais et de l'ariary malgache. Ces bonnes performances s'expliquent par les niveaux de prix élevés des matières premières exportées par la région, la faiblesse de l'USD et une bonne performance des transferts de fonds de la diaspora. Le Birr Éthiopien a toutefois connu la plus forte dépréciation de la région AEOI et du continent africain, perdant -22 % de sa valeur face au dollar américain. Cette tendance s'explique par la libéralisation du marché mise en œuvre à l'été 2024. Dans une moindre mesure, le franc rwandais s'est déprécié de -6 %, alors que l'économie fait face à des déséquilibres extérieurs significatifs. L'absence de variation du franc djiboutien s'explique par un taux de change fixe par rapport au dollar américain.



REGIONAL

Réactivation de l'AGOA par les États-Unis jusqu'en 2026

Le 4 février 2026, le Président Donald Trump a signé la réactivation de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), prolongeant le programme de préférences commerciales jusqu'au 31 décembre 2026, avec effet rétroactif au 30 septembre 2025. Cette mesure rétablit l'accès en franchise de droits pour les exportateurs africains de produits manufacturés, agricoles et textiles vers les États-Unis. L'AGOA permet aux pays éligibles d'exporter plus de 1800 produits en franchise de droits, en complément du système de préférences généralisées. Selon un [communiqué](#) de l'Office du représentant américain au commerce, les pays bénéficiaires devront toutefois « progresser vers une économie de marché, respecter l'état de droit, favoriser le pluralisme politique et garantir le droit à des procès équitables ». Ils doivent également s'engager à « lever les obstacles au commerce et aux investissements avec les États-Unis, mettre en place des politiques de réduction de la pauvreté, lutter contre la corruption et protéger les droits humains ». L'administration américaine n'a, à ce stade, pas communiqué de liste des pays bénéficiaires. Avant expiration de l'AGOA en septembre 2025, dans la région AEOI, seuls le Kenya, la Tanzanie, Maurice, Madagascar, les Comores, le Rwanda et Djibouti bénéficiaient de l'accord.

BURUNDI

Lancement d'E-KORI, plateforme numérique pour les recettes fiscales

L'Office burundais des recettes (OBR) a lancé, le 19 janvier 2025 E-KORI, une nouvelle plateforme numérique intégrée pour la déclaration et le paiement en ligne des recettes fiscales. Selon les autorités, ce système modernisera la collecte, renforcera la transparence et rapprochera le pays des normes régionales en matière de gestion des finances publiques. Une fois pleinement opérationnel, il permettra de déclarer et de payer les impôts à distance, de suivre les transactions en temps réel et de limiter les visites physiques dans les bureaux fiscaux.

COMORES

Hausse des échanges de biens au 2^e trimestre 2025

Au T2 2025, les échanges de biens ont enregistré une progression de +9,7 % en glissement trimestriel, atteignant 42,4 Md KMF (86,2 M EUR). Les exportations s'établissent à 2,7 Md KMF (5,5 M EUR) au 2^e trimestre 2025, soit un bond de +137,2 % par rapport au trimestre précédent. Au 1^{er} semestre 2025, les exportations se sont affichées à 3,8 Md KMF (7,8 M EUR), dont 126,2 M KMF (0,26 M EUR) pour la vanille, 330,5 M KMF (0,67 M EUR) pour le girofle et 1 Md KMF (2,1 M EUR) pour l'ylang-ylang. Quant aux importations, elles progressent à 39,7 Md KMF (80,7 M EUR) au 2^e trimestre, soit +5,8 % par rapport au T1. Sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2025, elles ont atteint 77,2 Md KMF (157 M EUR), comprenant notamment les produits alimentaires (28 Md KMF, 56,9 M EUR) et les produits énergétiques (16,6 Md KMF, 33,7 M EUR). L'Asie demeure la première zone géographique pour les importations comoriennes au T2 2025 avec 38,5 %, suivie du Moyen-Orient (34,9 %) et de l'Europe (16,5 %). Concernant les exportations du T2, les 3 premiers marchés sont l'Afrique (59,2 %), l'Europe (29,1 %) et l'Asie (11,2 %).

ÉTHIOPIE

La NBE resserre sa supervision du marché de changes parallèle

Une forte tension sur le marché parallèle des changes a conduit la Banque nationale d'Éthiopie (NBE) à mettre en place un ensemble de mesures visant à la fois à faciliter l'accès aux devises et à renforcer la supervision du marché des changes. Face à une forte hausse du taux informel atteignant jusqu'à 190 ETB pour un USD, contre moins de 160 ETB sur le marché officiel, la NBE a organisé le 27 janvier dernier une vente exceptionnelle de 500 M USD afin de répondre à une demande accrue de devises. Parallèlement, la NBE a demandé aux banques commerciales d'aligner l'émission de lettres de crédit sur les valeurs de référence établies par la Commission éthiopienne des douanes pour certaines catégories de biens importés, en particulier non essentiels, afin de renforcer la cohérence des données et de freiner les pratiques spéculatives. La hausse de la demande en devises serait



en partie liée au ralentissement saisonnier des activités économiques lié au Nouvel An chinois, incitant les importateurs à anticiper leurs approvisionnements.

Signature de deux accords économiques avec le Royaume-Uni

Le 2 février, l'Éthiopie et le Royaume-Uni ont signé deux accords visant à soutenir les réformes économiques, améliorer les systèmes d'investissement publics et étendre les infrastructures d'énergie verte. Le premier accord entérine une assistance technique de 17,5 M GBP à la deuxième phase du programme *Ethiopian Investment Advisory Facility* (2025/26-2028-29), avec une priorité mise sur les investissements publics et la gestion des actifs. Le deuxième accord a été signé entre le gouvernement éthiopien et Gridworks, vecteur d'investissement du gouvernement britannique, pour le développement des réseaux électriques pour engagement d'investir environ 400 USD. Les fonds alloués serviront à financer et construire la ligne de transmission de 132 kV de 206 km entre Degehabur et Kebredihar reliant la région Somali avec les réseaux électriques du centre et du nord-est du pays, et la ligne Hurso-Ayisha (400 kV) de 198 km. Ce projet devrait améliorer la fiabilité du réseau, relier les centres de demande industrielle et soutenir l'interconnectivité entre les régions.

KENYA

L'indice PMI en légère baisse en janvier mais reste en expansion

L'indice des directeurs d'achat (PMI – *Purchasing Managers Index*), publié par Stanbic Bank, est un indicateur avancé de l'activité économique. Allant de 0 à 100, l'indice indique une expansion de l'activité lorsqu'il se situe au-dessus de 50 et une récession lorsqu'il se situe en deçà. En janvier, pour le cinquième mois consécutif, l'indice PMI s'est maintenu au-delà du seuil d'expansion (51,9 contre 53,7 en décembre), reflétant une expansion encore présente mais plus modérée. La production et les nouvelles commandes ont été soutenues par la demande et des stratégies de prix compétitives. Les ventes ont été principalement portées par le secteur manufacturier, tandis que la construction et le commerce de détail ont marqué un ralentissement. Les entreprises ont limité leurs recrutements et achats à mesure que l'activité se modérait, bien que les chaînes d'approvisionnement aient continué de

s'améliorer. La hausse des coûts des intrants, notamment pour les matières premières et les taxes, s'est traduite par une augmentation modérée des prix de vente, tandis que la confiance des entreprises a légèrement progressé.

L'inflation baisse légèrement en janvier

En janvier 2025, l'inflation s'est établie à son niveau le plus bas en six mois (+4,4 % contre +4,5 % en décembre et novembre 2025), en partie en raison d'effets de base. L'inflation est restée dans la partie basse du point médian de 5 % que la banque centrale vise depuis juin 2024. Les prix de transport ont diminué (+4,8 % contre +5,2 %), en raison d'une baisse de -1,9 % des tarifs des bus et matatus interurbains, accompagnée de diminutions plus modestes du prix de l'essence (-1,1 %) et du diesel (-0,6 %). L'inflation alimentaire a également modéré (+7,3 % contre +7,8 %), les baisses de prix des produits de base comme le sucre (-3 %), la mangue (-3,2 %) et l'huile de cuisson (-0,1 %) compensant les hausses ailleurs, malgré une aggravation de la crise alimentaire après la saison des pluies la plus courte d'octobre à décembre depuis 1981. Par ailleurs, l'inflation du logement, de l'eau, de l'électricité, du gaz et des autres carburants a augmenté (+2,2 % contre +1,6 %).

MADAGASCAR

Nouveau maintien du taux directeur de la Banque centrale à 12 %

Le 3 février 2026, le Comité de politique monétaire de la Banque centrale de Madagascar (BFM) a décidé de maintenir le taux directeur à 12 %. Ce niveau, inchangé depuis le 5 août 2025, est jugé cohérent avec l'objectif de stabilité des prix et la préservation du cadre macroéconomique. Sur le plan international, la croissance devrait rester stable, soutenue par des conditions financières favorables, tandis que l'inflation tend à diminuer. La BFM a toutefois révisé à la baisse la croissance du PIB pour 2025, à +3,4 % contre +4,3 % anticipés lors du précédent CPM, en raison des pertes liées à la crise politique survenue de fin septembre à mi-octobre 2025. L'inflation affiche une légère baisse, à +7,2 % en glissement annuel en décembre 2025, contre +7,5 % en septembre, notamment porté par la décélération du prix du riz local (+6,3 % en décembre 2025 contre +12,3 % en juin 2025).



S&P améliore les perspectives sur la note souveraine

Le 23 janvier 2026, S&P Global Ratings a confirmé les notations souveraines de Madagascar à « B- » à long terme et « B » à court terme, avec une perspective stable, retirant ainsi Madagascar de sa liste de surveillance négative. L'agence souligne la continuité administrative, le respect des paiements de la dette et la reprise de l'activité économique dans un contexte marqué par la prise de pouvoir par les autorités de la Refondation de la République le 14 octobre 2025. Les principaux bailleurs de fonds, notamment le FMI, la Banque mondiale et l'AFD, restent engagés. La perspective stable reflète une situation macroéconomique jugée maîtrisée à court terme, malgré des fragilités persistantes, notamment budgétaires et politiques. Madagascar reste toutefois exposée à des risques élevés, liés à un faible niveau de revenu par habitant, estimé à 600 USD en 2025, à des déficits jumeaux importants et à une forte vulnérabilité aux chocs climatiques. Ces risques sont partiellement compensés par un niveau de réserves de change couvrant 6,2 mois d'importations et un profil de dette publique favorable. S&P anticipe une reprise progressive de la croissance (environ +4 % à l'horizon 2028).

MAURICE

Légère baisse des flux d'IDE vers Maurice au 1^{er} semestre 2025

Au S1 2025, les flux d'investissements directs étrangers (IDE) vers Maurice, hors secteur Global Business, ont atteint 15,6 Md MUR (environ 287,7 M EUR), en recul de 2 % par rapport au premier semestre 2024, selon la Banque centrale de Maurice. Le secteur immobilier reste de loin le principal bénéficiaire avec 10,5 Md MUR (192,8 M EUR), soit 67 % des flux totaux, suivi du secteur de la fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation, avec 843 M MUR (15,5 M EUR), soit 5,4 %, et du secteur de l'information et de la communication avec 779 M MUR (14,4 M EUR), soit 5 %. Les trois principaux pays investisseurs sont la France, avec 5,8 Md MUR (106,3 M EUR) en incluant la Réunion, soit 36,9 % du total, suivi de l'Afrique du Sud avec 10,8 %, et du Royaume-Uni avec 5,8 %.

UGANDA

641 M EUR de financements non concessionnels pour des projets d'infrastructures

Le gouvernement a signé avec Standard Chartered Bank, agissant comme arrangeur principal, un accord de financement de 641 M EUR pour trois projets d'infrastructures. L'accord a été paraphé à Kampala par le ministre des Finances Matia Kasaija et le CEO de Standard Chartered Uganda. Le premier projet (373 M EUR) concerne la ligne de transmission électrique Karuma-Tororo (400 kV) et la sous-station de Ntinda, soutenu par la Swedish Export Credit Agency et la Swedish Export Credit Corporation, marquant la toute première intervention des institutions suédoises en Ouganda. Le deuxième financement (200 M EUR) porte sur la phase II du programme eau et assainissement dans plusieurs districts du Nord du pays, garanti par la China Export Credit Agency (Sinosure). Le troisième projet (126 M USD) vise des routes stratégiques de la région pétrolière de l'Albertine, avec l'appui de la Banque islamique de développement via son mécanisme d'assurance-crédit.

RWANDA

Signature de deux accords de coopération économique et commerciale avec le Brésil

Le 4 février 2026, le Rwanda et le Brésil ont signé deux mémorandums d'entente visant à renforcer le commerce, la promotion des investissements et la coopération entre les secteurs privés. Ces accords, conclus entre l'Office rwandais de développement et l'agence brésilienne de promotion du commerce et de l'investissement ainsi que la Fédération du secteur privé, ont été officialisés lors du premier Forum de coopération économique Rwanda-Brésil à Kigali, réunissant plus de 60 dirigeants d'entreprises des deux pays. L'initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales, avec l'ouverture récente d'ambassades à Kigali et Brasilia.

SOMALIE

Reprise de l'aide alimentaire américaine

Les États-Unis ont annoncé le 29 janvier la reprise de leur aide alimentaire à la Somalie, distribuée par l'intermédiaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Les autorités américaines avaient décidé le 8



janvier la suspension de cette aide en réaction à des informations sur la destruction d'un entrepôt du PAM et la saisie, par les autorités somaliennes, de 76 tonnes d'aide alimentaire qui y étaient stockées. La reprise de l'aide américaine intervient après la publication par le gouvernement somalien d'une affirmation que les marchandises en question avaient été restituées et qu'un entrepôt plus grand avait été mis à la disposition du PAM.

SOUDAN

Reprise limitée du trafic à l'aéroport de Khartoum

Le 1er février, un avion de la compagnie Sudan Airways, en provenance de Port-Soudan, s'est posé à l'aéroport international de Khartoum, marquant une reprise limitée du trafic aérien vers la capitale. L'aéroport était resté fermé depuis le début de la guerre en avril 2023. Un premier vol avait déjà atterri en octobre, mais l'aéroport avait de nouveau été contraint de fermer à la suite d'attaques de drones. Cette reprise reste toutefois fragile et se limite aux vols intérieurs.

SEYCHELLES

Discours sur l'état de la nation du Président

Dans son discours sur l'état de la nation le 27 janvier, le Président Patrick Herminie a présenté ses priorités en matière de mesures économiques et sociales. Il a indiqué que des fonds avaient été obtenus pour la construction d'au moins 1 000 logements dès l'année 2026 et que 150 parcelles à usage résidentiel seraient mises à disposition. Il a également déclaré que le système de protection sociale évoluerait vers un modèle axé sur l'insertion professionnelle, avec un soutien ciblé sur les familles de travailleurs. Le Président Herminie a précisé qu'un examen des prêts accordés par l'Agence de financement des petites entreprises et la Banque de développement des Seychelles (BDS) était en cours et permettra notamment d'identifier les créances irrécouvrables. Dans ce cadre, le gouvernement pourrait annuler certains prêts à hauteur de 59 M SCR (3,6 M EUR). Concernant le coût de la vie, il

a annoncé la baisse des prix des produits de première nécessité et de l'énergie, ainsi que des billets de bus.

TANZANIE

Prévision d'une forte hausse des dépenses publiques en 2026/27

Le gouvernement a dévoilé un cadre budgétaire record de 24,3 Md USD pour l'exercice 2026/27, en hausse de +11 % par rapport à l'année précédente. L'objectif est le soutien de la croissance, le renforcement du capital humain et la promotion du développement social et environnemental. Présenté par le ministre des Finances, Khamis Omar, ce budget provisoire s'inscrit dans une stratégie pluriannuelle pour consolider une économie stable, inclusive et compétitive. Les autorités tablent sur une croissance de +6,3 % en 2026, contre +5,9 % l'année précédente, et prévoient de mobiliser 18,5 Md USD de recettes, majoritairement issues de la fiscalité. Une part importante des dépenses sera consacrée aux projets de développement, au service de la dette, au paiement des salaires publics et au renforcement des services sociaux. Le budget repose sur les ressources domestiques, tout en intégrant une stratégie d'endettement de 5,9 Md USD pour 2026/27, destinée en partie au financement des projets de développement.

Bénéfices record du secteur bancaire en 2025

En 2025, le secteur bancaire tanzanien a enregistré des bénéfices nets record d'environ 1 Md USD, soit une hausse de +14,7 % par rapport à 2024, portés par une forte progression des revenus d'intérêts, des commissions bancaires et des gains de change. Des taux élevés, combinés à une demande soutenue de crédits, ont contribué à l'amélioration des marges. Les banques ont également bénéficié de réformes internes, notamment la digitalisation des services, l'optimisation des coûts opérationnels et une meilleure gestion des risques. Les deux principales banques, NMB et CRDB, ont réalisé à elles seules 60 % du total des bénéfices, avec respectivement 294 M USD et 285 M USD, illustrant la concentration du secteur bancaire et les écarts de rentabilité entre grands établissements et banques de taille moyenne ou plus modeste.